



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP
Unité de direction Politique de la santé

Enseignements tirés de 25 ans d'évaluation à l'OFSP

(Lessons identified through conducting and reporting on evaluation in FOPH
from 1986 to 2010)

Cahier des charges de la méta-analyse

Sophie Vrtacic

Office fédéral de la santé publique (OFSP)
Service évaluation et recherche (E+F)
Centre de compétences en évaluation (CCE)

26 avril 2010



Table des matières

1	Introduction	3
2	L'objet de la méta-analyse dans son contexte	3
3	But et objectifs de la méta-analyse	4
4	Questions de recherche	4
5	Design de recherche et méthodes	4
6	Produits et prestations attendus	5
7	Calendrier de la recherche	7
8	Durée et budget, calendrier des paiements	7
9	Rôles et responsabilités	7
10	Valorisation des résultats de la méta-analyse	8
11	Procédure d'adjudication du mandat et critères de sélection de l'institut de recherche	8
12	Documentation	9
13	Personnes de contact	10



1 Introduction

Le Centre de compétences en évaluation (CCE) de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) cherche à mandater un institut de recherche pour mener une analyse des constatations, des conclusions et des recommandations des études d'évaluation menées depuis 1986 afin d'en tirer les enseignements et/ou messages importants pour l'OFSP et pour la santé publique en général. Le but de la méta-analyse est de créer un savoir nouveau qui sera présenté lors d'un symposium jubilaire qui marquera les 25 ans de la pratique de l'évaluation à l'OFSP. Nous prévoyons aussi présenter les résultats de cette méta-analyse à la direction de l'OFSP afin que celle-ci puisse disposer de cette connaissance nouvelle lors du développement de ses activités. Ce savoir nouveau constituera une base scientifique sur laquelle pourront s'appuyer le CCE et les diverses unités de l'OFSP.

2 L'objet de la méta-analyse dans son contexte

La pratique de l'évaluation a débuté en 1986 avec l'apparition du sida qui a suscité une réflexion de fond sur la méthodologie évaluative. A cette époque, l'évaluation avait pour tâche d'analyser systématiquement les effets de la stratégie nationale de prévention du sida. Devenue un instrument indispensable de la prévention du sida, l'évaluation a été étendue à d'autres domaines – aux programmes de prévention des toxicomanies, d'alcoolisme et de tabagisme avant tout. De 1992 à 1996, l'OFSP disposait de la compétence experte spécialisée au sein de l'ex-Division médicale. Durant les quatre années suivantes, la compétence évaluative a été centralisée pour les évaluations des grands projets seulement. 2001 marque une étape importante dans le développement de l'évaluation à l'OFSP. Avec la création du Centre de compétences en évaluation au sein de l'état-major de la direction, l'évaluation s'étend à tous les niveaux et toutes les activités de l'institution. Le CCE, par son expertise, assure que l'évaluation soit planifiée et implémentée en adéquation avec les stratégies et priorités de l'OFSP et soutient le travail de ses unités. L'OFSP a ainsi évalué de nombreux projets, mesures et programmes depuis la fin des années quatre-vingt-dix, avec le soutien du CCE ou indépendamment de celui-ci. La banque de données du CCE contient une quantité d'études d'évaluation (environ 100-150 études) auxquelles il faut encore ajouter les nombreux autres projets d'évaluation menés directement dans et par les unités de l'OFSP elles-mêmes.

Le CCE ne centralise sur son site web que les projets qu'il a gérés. Les études d'évaluation y sont organisées par thème. Les autres études d'évaluation, de même que les projets gérés par le CCE, sont archivées dans la banque de données d'Aramis – le système d'information sur les projets de recherche, de développement et d'évaluation de l'administration fédérale suisse.

En somme, l'OFSP a mandaté des centaines de projets d'évaluation de qualité diverse, portant sur plusieurs domaines, ciblant différents buts et se focalisant sur différents niveaux et types d'action de santé publique ; et jusqu'à maintenant, aucune méta-analyse systématique des constatations, conclusions et recommandations fournies par ces projets n'a été menée. A l'approche du jubilé des 25 ans de pratique de l'évaluation à l'OFSP, guidés par la perspective de l'apprentissage institutionnel et celle de la gestion du savoir, guidés aussi par la perspective de l'apprentissage politique et social, nous projetons de tirer de cet investissement un savoir nouveau qui contribue au développement des activités de l'OFSP et de ses partenaires de la santé publique.

Avec ce mandat, nous cherchons donc une solution pragmatique pour tirer des enseignements et des messages clés ; c'est-à-dire des enseignements et messages d'intérêt pour le travail stratégique de l'OFSP et de ses partenaires de la santé publique.



3 But et objectifs de la méta-analyse

Synthèse sous forme de tableau :

Objectifs (au niveau du mandat)	Description des effets (au niveau du mandat/des buts)	Indicateurs d'efficacité
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disposer d'enseignements et de messages pertinents pour l'OFSP et la santé publique en général, qui soient tirés d'évaluations réalisées entre 1986 et 2010, pour les présenter lors du symposium qui sera organisé en 2011 à l'occasion des 25 ans de pratique de l'évaluation à l'OFSP (perspective de l'apprentissage politique et social) et pour les présenter à la direction en vue du développement de ses activités (perspective de l'apprentissage institutionnel). ▪ Disposer d'un modèle d'analyse pragmatique dont le CCE puisse se servir au futur pour des analyses ponctuelles des constatations de plusieurs études d'évaluation. 	<p>L'OFSP dispose d'un savoir nouveau qui sert à l'apprentissage institutionnel et contribue au développement optimal de ses activités.</p> <p>La méta-analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ met à disposition les importants enseignements et messages tirés des évaluations réalisées, sous forme d'une synthèse qui puisse être présentée lors du symposium du jubilaire des 25 ans 2011 ; ▪ livre les informations organisées selon les critères pertinents dégagés lors de l'analyse. 	<p>Utilité de la méta-analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'étude répond aux besoins de l'OFSP et respecte le concept contenu dans le cahier des charges ; ▪ l'étude constitue une base scientifique solide, établie grâce à une analyse critériée valide des données évaluatives; ▪ l'étude apporte des enseignements et messages utiles pour l'OFSP et la santé publique en général.

4 Questions de recherche

La méta-analyse devra se concentrer sur les questions générales suivantes :

- Quels enseignements et messages, d'un intérêt pour l'OFSP et la santé publique en général, peuvent être tirés des constatations, conclusions et recommandations que les évaluateurs ont exprimées dans leurs rapports d'évaluation ?
- Selon quels critères s'organisent les enseignements et messages qui peuvent être tirés des évaluations ?

Les soumissionnaires peuvent proposer dans leur esquisse des reformulations des questions de recherche.

5 Design de recherche et méthodes

Avec ce mandat, nous cherchons donc une solution pragmatique pour tirer des enseignements et des messages clés de l'investissement en évaluation de 25 ans.



Pour le faire, la méta-analyse analysera et synthétisera les leçons tirées et messages en fonction des critères pertinents qu'elle aura identifiés. Elle examinera donc les enseignements tirés par les évaluateurs dans leur rapports (constatations, conclusions, recommandations) au moins sous les angles suivants : institutionnel, stratégique, opérationnel, organisationnel, temporel, partenariats (stakeholders), thématique (thèmes transversaux ou thèmes de santé publique ; cf. les thèmes de l'OFSP, y compris les aspects migrants, âge, genre).

Les soumissionnaires peuvent proposer d'autres critères ; toute proposition sera bienvenue. Le CCE est ouvert à la créativité et à l'innovation. Les soumissionnaires sont libres de choisir l'approche et les méthodes appropriées.

Vu la masse de projets d'évaluation réalisés depuis 25 ans, il est évident que cette méta-analyse ne peut pas prendre en compte tous les projets d'évaluation et que, par conséquent, un échantillonnage s'impose.

Les sources de données existantes sont mentionnées au point 12.

6 Produits et prestations attendus

Les exigences par rapport aux produits et prestations de l'évaluation sont les suivantes :

Produits/prestations	Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
Plan de travail (échancier)	Tableau présenté lors du kick-off meeting Document Word ou Excel, version papier	- Chronologie clairement détaillée des étapes de la méta-analyse - Mention des délais - Mention des prestations et produits - Respect du délai
Design définitif de l'analyse	Document Word ou Excel, version papier	- Résultat de l'échantillonnage - Liste des critères d'analyse - Respect du délai
Structure du rapport	Document Word ou Excel, version papier	- Table des matières détaillée (i. e. contenant des indications sur le contenu des ses parties) - Respect du délai
Rapport technique de la méta-analyse	50 pages A4 max. (sans annexes) Document Word et PDF, version papier En français ou en anglais cf. les directives de l'OFSP (check-lists) sous : health-evaluation/outils	- Rapport court et succinct - Structure claire, bonne lisibilité et intelligibilité du texte - Focalisation sur les messages ayant un intérêt pour le travail stratégique de l'OFSP et de ses partenaires en santé publique - structuré selon les critères sélectionnés (thèmes de santé publique ou leçons transversales) - Sources et références précises - Description et interprétation clairement séparées - Respect du délai



<p>Résumé exécutif (executive summary), d/f/e</p>	<p>10 pages A4 max.</p> <p>Document à part entière dont le texte est aussi intégré dans le rapport final</p> <p>Format Word et PDF.</p> <p>cf. les directives de l'OFSP (check-lists) sous : <u>health-evaluation/outils</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Synthèse du rapport, conformément au modèle de l'OFSP - Condensé (abstract) - Mots clés en trois langues : anglais, français, allemand - « Stand-alone document » dont la lecture suffit pour prendre brièvement connaissance de l'intégralité du rapport. Il doit : <ul style="list-style-type: none"> • expliquer le mandat, l'objet de l'analyse, pourquoi l'analyse, but et objectif, questions de recherche • décrire la méthode • présenter les résultats - Rédigé en vue d'une large diffusion - Respect du délai
<p>Fichiers PowerPoint de l'étude d/f</p>	<p>Transparents PPT d/f</p> <p>Produits livrés électroniquement : un fichier PPT en français, l'autre en allemand</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Structure claire, bonne lisibilité et intelligibilité - Description du mandat, méthodes, données, résultats, conclusions - Destinés à être présentés lors du symposium jubilaire, à la direction de l'OFSP et à ses partenaires de la santé publique - Respect du délai
<p>Présentation orale des résultats de l'étude</p>	<p>Volume / durée et forme de la présentation sont à fixer avec le CCE en fonction de la situation.</p> <p>Transparents PPT et photocopiés (hand-out)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Structure claire, bonne lisibilité et intelligibilité du texte - Contenu de la présentation adapté à l'auditoire - Exposé objectif des difficultés et limites de la recherche - Accent sur les résultats les plus pertinents et les plus utiles à l'action, à la décision - Présentation et discussion du modèle d'analyse
<p>*Traductions d/f/e</p>	<p>L'OFSP prend en charge les traductions du résumé exécutif (executive summary).</p> <p>Celui-ci sera disponible en français, allemand et anglais.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La qualité des traductions du résumé exécutif (executive summary) doit être contrôlée par un membre de l'équipe d'évaluation de langue maternelle correspondante. - Respect du délai



7 Calendrier de la recherche

Calendrier de la recherche	
Etapes et prestations / produits	Délais
10 mai 2010	Début du contrat
10 mai 2010	Kick-off meeting
15 mai 2010 – 29 août 2010	Examen des archives des projets d'évaluation pour peaufiner le projet (échantillonnage, critères d'analyse)
30 août 2010	Projet définitif avec design de recherche détaillé, critères d'analyse, échantillon définitif et structure du rapport (table des matières détaillée)
Septembre à décembre 2010	Période d'analyse
Mi-février 2011	1 ^e version du rapport et du résumé exécutif
30 mars 2011	Version définitive du rapport et du résumé exécutif
15 mai 2011	Fichier PowerPoint et présentation orale des résultats
30 juin 2011	Fin du contrat

Le symposium des 25 ans de l'évaluation à l'OFSP qui présentera les résultats de la méta-analyse aura lieu le 17 juin 2011.

8 Durée et budget, calendrier des paiements

Durée du contrat : 14 mois ; du 10 mai 2010 au 30 juin 2011

Budget global de l'évaluation : **CHF 80 000.–**, TVA. Incluse.

À ce stade de notre réflexion, le projet n'est pas encore suffisamment circonscrit pour fixer un budget définitif, mais en principe, le cadre budgétaire ne doit pas dépasser les **CHF 80'000.–**. Ainsi invitons-nous trois instituts de recherche à présenter un premier projet de traitement de l'objet de recherche qui contienne deux ou trois propositions d'investigation accompagnées d'une estimation des coûts.

Le versement de cette somme sera échelonné en fonction de l'atteinte des étapes. Seuls les coûts effectifs seront couverts. Tout paiement se fera sur présentation d'une facture accompagnée des justificatifs.

9 Rôles et responsabilités

L'OFSP est le mandant du projet de recherche ; il est relayé par le Centre de compétences en évaluation (CCE).

Mandant

Le CCE accompagne la recherche tout au long de son processus, facilite aussi l'accès aux données existantes et prévoit l'utilisation des résultats. Il établit le cahier des charges, dirige le processus de l'appel d'offre et sélectionne l'institut de recherche qui remplira le mandat.



Mandataire

Le mandataire discute et convient avec le CCE de l'échantillonnage et des critères de l'analyse. Tout au long du mandat, les chercheurs font régulièrement rapport au CCE sur l'avancement du mandat.

Consultante

La recherche bénéficiera du soutien de Marlène Läubli Loud, cheffe du service d'évaluation depuis 1993, et qui a joué un grand rôle dans l'institutionnalisation de l'évaluation à l'OFSP.

10 Valorisation des résultats de la méta-analyse

Le but de ce mandat inclut déjà les actions essentielles de la valorisation de ses résultats : soit la présentation lors du symposium des 25 ans de l'évaluation à l'OFSP et la présentation à la direction de l'OFSP. Le CCE attache une grande importance à la valorisation des résultats de la recherche ; d'autres actions de valorisation pourront au besoin être entreprises à la suite de ce mandat.

Les études de recherche (c'est-à-dire l'executive summary et le rapport final) sont généralement rendues publiques. L'OFSP décide de la date de la publication. La question de la propriété intellectuelle et du droit d'utilisation est réglée dans le contrat de recherche ; elle correspond aux clauses d'un contrat d'évaluation (voir les extraits reproduits dans la parenthèse ci-dessous.)

(Extraits d'un contrat d'évaluation :

6.2 Propriété intellectuelle

Se référer au point 5 des conditions générales (CG) de la Confédération relatives à l'achat de service (annexe I).

Tous les produits des travaux définis dans le cadre du présent contrat, qu'ils soient déjà disponibles ou à venir, que le mandataire les ait obtenus seul ou avec l'aide de tiers, sont automatiquement transmis au mandant au moment de leur disponibilité. Avec les produits, le mandataire transmet simultanément au mandant les droits y afférents, notamment le droit d'auteur et tous les droits de la propriété industrielle. Le mandant se réserve le droit de publier en priorité les produits complets ou partiels de l'évaluation.

6.3 Droits d'utilisation

Tous les produits de l'évaluation, méthodes, résultats, rapports et données récoltées, sont propriété du mandant, selon les termes de la disposition au point 6.2.

Après la fin de l'évaluation, le mandant peut accorder, sur demande écrite, des droits d'utilisation.)

L'OFSP organise la diffusion des produits de la recherche.

11 Procédure d'adjudication du mandat et critères de sélection de l'institut de recherche

Critères de sélection

- bonnes connaissances de l'évaluation et de méthodes de recherche
- ne pas avoir été régulièrement engagé dans les évaluations de l'OFSP
- posséder le regard distancié d'un institut de recherche universitaire
- compétences linguistiques passives en français, en allemand et en anglais (majorité des rapports en allemand)



Processus de l'adjudication du mandat

- Les instituts de recherche intéressés par notre appel sont invités à nous soumettre une **déclaration d'intérêt par courriel** jusqu'au **22 mars 2010**.
- Les instituts qui nous auront déclaré leur intérêt prépareront ensuite une **esquisse de projet de traitement de l'objet de recherche** (10 pages A4 maximum) constituée de deux ou trois propositions d'investigation (variantes) décrivant les méthodes et la procédure (entre autre justification de les méthodes d'échantillonnage et d'analyse des données, et calendrier du projet), ainsi d'une estimation des coûts. Cette esquisse devra aussi référer aux méthodes utilisées dans des cas analogues en Suisse et/ou ailleurs. Elle contiendra par ailleurs une brève motivation de l'intérêt pour le mandat et une description succincte de l'expérience de l'institut dans le domaine considéré. L'esquisse de projet devra nous parvenir avant le **03 mai 2010**.
- Le processus de l'établissement du contrat se terminera avec la signature du contrat le **10 mai 2011**.
- Un *kick-off meeting* sera organisé le **10 mai 2010** pour encadrer le projet, définir les étapes ultérieures ainsi que le calendrier du projet.

Les déclarations d'intérêt pour la soumission d'une esquisse de projet de traitement de l'objet de recherche sont à envoyer **par courriel à Marlène Läubli Loud, cheffe Evaluation et recherche (Marlene.Laeubli@bag.admin.ch)** avec copie à Sophie Vrtacic, collaboratrice scientifique E+F (sophie.vrtacic@bag.admin.ch).

12 Documentation

Les informations pertinentes qui aideront les soumissionnaires à élaborer une esquisse sont énumérées ci-dessous, généralement avec mention des sites Internet qui hébergent ces sources documentaires.

Informations relatives à l'objet de la méta-analyse

- OFSP <http://www.bag.admin.ch/>
- Evaluation à l'OFSP <http://www.health-evaluation.admin.ch>
- Aramis, le système d'information sur les projets de recherche, de développement et d'évaluation de l'administration fédérale suisse <http://www.aramis.admin.ch/>

Quelques références théoriques et pratiques

- Rist, R. C., Stame, N. (Eds.) (2006). From studies to streams: Managing evaluative systems. New Brunswick (U.S.A) and London (U.K): Transaction Publishers.
- Diamond D. R., Spence N. A. (1983). Regional policy evaluation: a methodological review and the Scottish Example / D. R. Diamond, N. A. Spence. Aldershot, Hants.: Gower Publishing Company.
- Policy Evaluation and Appraisal of Scotland's Health, www.healthscotland.com/scotlands-health/evaluation/index.aspx
- Présentation des 20 ans d'évaluation de l'OFSP de Marlène Läubli Loud (jointe au courriel de l'appel d'intérêt).



13 Personnes de contact

La personne de contact pour les informations qui concernent la gestion du contrat est :

- Sophie Vrtacic, OFSP - Evaluation et recherche, + 41 (0)31 323 50 00, sophie.vrtacic@bag.admin.ch (à l'office les lundi, jeudi, vendredi)

La personne de contact pour les informations qui concernent le contenu, la matière examinée, est :

- Marlène Läubli Loud, OFSP - Evaluation et recherche, + 41 (0)31 323 87 61 marlene.laeubli@bag.admin.ch (atteignable du lundi au vendredi)